



Résultats semestriels 2022 : Les acquisitions stratégiques permettent l'amélioration des principaux indicateurs financiers

- Chiffre d'affaires multiplié par 2,4, à 7,2 M€ ;
 - Intégration réussie de Satma Industries, Les Forges de Gerzat et Les Forges de Tarbes ;
 - Stabilité de l'activité à périmètre constant ;
- Amélioration de l'EBITDA et résultat opérationnel positif ;
- Forte réduction des frais financiers et perte nette divisée par 4,6 ;
- Maîtrise de la consommation de trésorerie ;
- Arrêt post-clôture du contrat de financement par émission d'OCABSA et mise en place d'un financement en dette.

Europlasma, spécialiste du traitement des déchets dangereux, de la valorisation des matières premières et de la décarbonation, présente ses comptes consolidés du premier semestre 2022 arrêtés ce jour par le conseil d'administration (période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022)¹.

Jérôme Garnache-Creullot, PDG d'Europlasma déclare : « Ce 1^{er} semestre témoigne de la profonde transformation opérée par le Groupe Europlasma. Pour la première fois, nous montrons un nouveau visage avec désormais 3 branches d'activités, autour des Solutions Plasma, de la Décarbonation et du Traitement de déchets dangereux qui offrent de solides perspectives et de puissantes synergies dans un contexte où l'urgence de solutions environnementales durables n'a jamais été aussi forte.

C'est grâce à ce nouveau visage que nous avons été capables de mettre en place de nouvelles sources de financement plus conventionnelles.

Même si le contexte énergétique met nos activités industrielles sous pression à court terme et nous oblige à faire preuve de réactivité et de capacité d'adaptation, je suis convaincu que nos choix stratégiques sont les bons et nous offrent de solides perspectives d'avenir. »

Succès de l'intégration de Satma Industries et résultat opérationnel positif

En k€ - données non auditées	S1 2021	S1 2022	Variation
Chiffre d'affaires	3 015	7 241	+4 226
EBITDA	-6 174	-5 115	+1 059
Résultat opérationnel courant	-6 627	-7 526	-899
Résultat opérationnel	-6 804	36	+6 840
Résultat financier	-4 066	-1 805	+2 261
Résultat net des sociétés intégrées	-10 870	-2 126	+8 744
Résultat net (part du Groupe)	-11 127	-2 440	+8 687

¹ Ces comptes ne font pas l'objet d'un audit par les commissaires aux comptes conformément aux règles de marché Euronext Growth

Au cours du 1^{er} semestre 2022, le groupe Europlasma a généré un chiffre d'affaires de 7,2 M€, en croissance de 140% par rapport à la même période de 2021. Cette très forte croissance est le fruit de l'intégration réussie des nouvelles activités de Décarbonation issues de l'acquisition de Satma Industries et des Forges de Tarbes. A périmètre constant, le chiffre d'affaires est quasiment stable (-1%), témoignant de la bonne résilience du Groupe dans un environnement énergétique dégradé.

Cette croissance a été réalisée dans un contexte de bonne maîtrise des charges opérationnelles, malgré l'inflation des charges externes (+18%) et des charges de personnel (+31%) liée au changement de dimension. L'effectif moyen est ainsi passé de 97 collaborateurs au 1^{er} semestre 2021 à 175 collaborateurs au 1^{er} semestre 2022. L'**EBITDA** semestriel ressort ainsi à -5,1 M€, en amélioration de 1,1 M€ par rapport au 1^{er} semestre 2021. Le résultat opérationnel courant s'élève à -7,5 M€, en baisse de 0,9 M€ du fait du doublement des dotations aux amortissements et provisions induit par l'intégration des nouvelles activités industrielles de Satma Industries, Les Forges de Gerzat et Les Forges de Tarbes et aux travaux réalisés sur le site d'Inertam.

Le **résultat opérationnel** ressort ainsi positif à 36 K€² contre une perte de 6,8 M€ au 1^{er} semestre 2021. Cette nette amélioration résulte du profit de 7,1 M€ généré par l'intégration de Satma Industries dont la valeur des actifs est nettement supérieure au prix payé pour leur acquisition (*badwill*³). En neutralisant cet effet, le résultat opérationnel est en amélioration de 1,0 M€.

La charge financière nette est en baisse de 55%, à -1,8 M€, du fait du calcul mécanique des charges liés au contrat d'émission d'OCABSA. En conséquence, le **résultat net** ressort à -2,4 M€, contre -11,1 M€ au 30 juin 2021, soit une perte nette divisée par 4,6.

Performance des activités : impact positif sur le segment décarbonation lié à l'intégration de nouvelles activités et amélioration sensible de la contribution de l'activité Traitement des déchets dangereux

Décarbonation

En k€ - données non auditées	S1 2021	S1 2022	Variation
Chiffre d'affaires	316	4 597	+4 281
EBITDA	-1 119	-1 138	-19
Résultat opérationnel	-798	5 244	+6 042

Le segment Décarbonation (Chopex, Satma Industries, Les Forges de Tarbes et Les Forges de Gerzat) a enregistré un chiffre d'affaires de 4,6 M€ et devient le principal contributeur du Groupe après les acquisitions réalisées au cours des 12 derniers mois (intégration des Forges de Tarbes en août 2021 et de Satma Industries au 1^{er} avril 2022).

Ce segment a pris une nouvelle dimension avec l'intégration de **Satma Industries**, fabricant d'anodes à partir de feuilles d'aluminium pour condensateurs électrolytiques. Cette acquisition explique la forte progression du chiffre d'affaires et la forte amélioration du résultat opérationnel liée à la valorisation des actifs (cf. ci-dessus). Le Groupe prévoit un investissement estimé à 2,5 M€ visant à doubler la capacité de production du site tout en diminuant de 25% la consommation énergétique.

L'activité des **Forges de Tarbes** (production de pièces forgées) et de **Chopex** (préparation de Combustibles Solides de Récupération – CSR) est restée marginale sur le 1^{er} semestre 2022. Les Forges de Tarbes n'ont repris leur activité qu'au 1^{er} avril 2022, avec le passage au tarif d'été de l'électricité, et Chopex a préparé moins de 6 000 tonnes de CSR, soit une

² L'écart entre le résultat opérationnel de 36 K€ publié et l'estimation de 88 K€ publiée le 29 septembre dernier résulte uniquement des hypothèses économiques retenues par le Conseil d'administration ce jour.

³ Le montant du Badwill définitif est toujours en cours d'évaluation et sera finalisé à la clôture annuelle 2022, soit dans les 12 mois suivant le regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3.45.

part infime du contrat de 9 M€ sur 5 ans signé en début d'année (avenant au contrat de mars 2021), en raison de plusieurs aléas (arrêts techniques de plusieurs exutoires, grèves des routiers en Espagne et décalage de chantiers prévus initialement sur le début du semestre).

Ce segment intègre également le projet des **Forges de Gerzat** de construction d'une usine dernière génération, unique en Europe continentale, pour la production de contenants de stockage haute pression en aluminium, dont une partie recyclée grâce au nouveau procédé développé par Europlasma Environmental Technologies en Chine (cf. ci-dessous). Ce projet, qui représente un investissement total de 100 M€, est soutenu par l'Etat français, la région Auvergne-Rhône-Alpes et Clermont Auvergne Métropole.

Traitement des déchets dangereux

En k€ - données non auditées	S1 2021	S1 2022	Variation
Chiffre d'affaires	2 701	2 400	-301
EBITDA	-2 063	-812	+1 251
Résultat opérationnel	-3 024	-2 027	+997

Le segment Traitement de déchets dangereux (**Inertam**) enregistre un chiffre d'affaires de 2,4 M€ sur la période, contre 2,7 M€ au 30 juin 2021, en raison d'un arrêt de maintenance programmé anticipé à la suite de l'envolée des prix de l'énergie. Toutes choses égales par ailleurs, ce changement d'agenda permet une économie de 0,7 M€ en concentrant l'activité en dehors de la période hivernale et contribue à l'amélioration de l'EBITDA du pôle qui ressort à -0,8 M€ contre -2,1 M€ un an plus tôt.

Par ailleurs, Inertam voit les opportunités internationales se multiplier grâce à sa capacité de traitement définitif des déchets dangereux, seule solution compatible avec la convention de Bâle régulant l'exportation de déchets d'amiante. Le Groupe a ainsi reçu des notifications de demandes d'exportation de 1 000 tonnes de déchets d'amiante provenant d'Italie en vue de leur vitrification sur le site de Morcenx et dont les premières livraisons devraient avoir lieu avant la fin d'année et s'étendre sur plusieurs mois. Inertam a également signé un accord-cadre avec la société algérienne SO.GE.B.ZRITA, spécialisée dans le désamiantage, préalable à une réponse commune à un Appel d'Offres lancé par un institutionnel de premier plan afin de proposer une solution clé en main d'extraction et de traitement définitif d'amiante. Le potentiel du marché algérien est estimé à plus de 10 millions de tonnes d'amiante.

Solutions Plasma

En k€ - données non auditées	S1 2021	S1 2022	Variation
Chiffre d'affaires	-3	245	+248
EBITDA	-2 992	-3 166	-174
Résultat opérationnel	-2 982	-3 181	-199

L'activité du segment Solutions Plasma (Europlasma, Europlasma Environmental Technologies et Field Intelligence) porte les activités de R&D et les frais de structure du Groupe, d'où un EBITDA structurellement négatif mais maîtrisé (-3,2 M€ contre -3,0 M€ au 1^{er} semestre 2021).

Le 9 mai 2022, le Groupe a annoncé les résultats positifs de nouveaux essais en vue de la commercialisation prochaine d'unités de traitement ultime des déchets d'aluminium par torche plasma. Ces nouveaux résultats sont déterminants pour la commercialisation de la solution. **Europlasma Environmental Technology** (EET) compte finaliser les dernières étapes contractuelles (sécurisation de l'approvisionnement des crasses d'aluminium et du prix de vente de l'alumine, création de la société exploitante, autorisations gouvernementales, etc.) au cours du deuxième semestre 2022 pour enregistrer la première commande d'une usine de traitement d'une capacité maximale de 300 000 tonnes par an de

déchets d'aluminium dans le cadre de la lettre d'intention (LOI) signée avec un métallurgiste de la province de Jiangxi. Il s'agirait alors de la toute première unité au monde de dépollution et de valorisation des déchets d'aluminium avec un niveau de pureté supérieur à 80% en continu.

Maîtrise de la consommation de trésorerie

En k€ - données non auditées	S1 2021	S1 2022	Variation
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	-9 894	-10 980	-1 086
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-3 119	-2 543	+576
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	+10 679	+12 293	+1 613
Variation de la trésorerie	-2 281	-1 214	+1 066

Les **flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles** ressortent à -11,0 M€, dont -1,9 M€ pour le segment Décarbonation, qui regroupe toutes les nouvelles activités du Groupe, et -1,4 M€ pour le segment Traitement de déchets dangereux. Le solde provient des activités Solutions Plasma et Process, qui portent l'ensemble des activités en développement et les frais de structure du Groupe. Ces flux restent maîtrisés malgré l'intégration des nouvelles activités industrielles dans un contexte d'inflation des coûts de l'énergie.

Les **flux de trésorerie liés aux activités d'investissement**, pour un montant de -2,5 M€, correspondent principalement aux investissements réalisés par Inertam pour un montant de -1,0 M€, aux nouvelles entités entrées dans le périmètre pour -0,7 M€ et aux avances auprès des entités de Field Intelligence Energy, dans lesquelles Europlasma détient une participation minoritaire, pour -0,6 M€.

Les **flux de trésorerie liés aux activités de financement** se composent essentiellement des 12,8 M€ issus des augmentations de capital consécutives à la conversion d'obligations convertibles en actions (OCA). En date du 4 avril 2022, une aide de 1,7 M€ a également été octroyée à Europlasma par le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine sous forme d'avance remboursable.

La consommation nette de trésorerie au cours du 1^{er} semestre ressort ainsi à un niveau maîtrisé de 1,2 M€.

Renforcement du bilan et mise en place d'un emprunt obligataire non dilutif post-clôture

En k€ - données non auditées	31/12/21	30/06/22	Var.
Actifs non courants	27 085	37 374	+10 289
<i>Dont Immobilisations corporelles</i>	19 150	28 587	+9 437
Actifs courants	13 356	15 990	+2 634
<i>Dont stocks et en-cours</i>	3 006	3 649	+644
<i>Dont trésorerie et équivalent de trésorerie</i>	2 478	1 261	-1 217
Actif	40 440	53 364	+12 924

	31/12/21	30/06/22	Var.
Capitaux propres	4 474	14 937	+10 463
Passifs non courants	14 318	16 719	+2 401
<i>Dont dettes financières</i>	2 923	2 596	-326
Passifs courants	21 649	21 708	+59
<i>Dont dettes financières</i>	1 269	1 330	+61
Passif	40 440	53 364	+12 924

La valeur totale des actifs d'Europolasma a augmenté de 12,9 M€ au cours du 1^{er} semestre 2022, principalement dû à la réévaluation des immobilisations corporelles de Satma Industries pour un total de 10,0 M€.

Grâce aux augmentations de capital réalisées au cours du semestre et après prise en compte du résultat, les **capitaux propres** du Groupe s'élèvent à 14,9 M€, en augmentation de 10,5 M€ en 6 mois. La valeur des capitaux propres par action ressort ainsi à 0,032 € au 30 juin 2022.

L'**endettement financier net** reste très mesuré à 2,7 M€, soit 18% des capitaux propres, dont 2,2 M€ de crédit-bail et 0,8 M€ lié aux dettes de location (IFRS16).

Comme annoncé le 5 octobre 2022, Europolasma a décidé de mettre fin au contrat d'émission d'OCABSA pour privilégier un financement en dette lui permettant de continuer de déployer sa stratégie sans l'impact dilutif pour les actionnaires résultant du contrat de financement obligataire existant jusqu'alors. À ce titre, un nouvel emprunt d'un montant maximum de 14,4 M€, qui ne donnera pas lieu à l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, a été souscrit en octobre 2022.

Au vu de ses hypothèses, le Groupe estime pouvoir couvrir ses besoins de trésorerie au moins jusqu'au 30 juin 2023.

Perspectives 2022

Malgré le contexte macroéconomique dégradé et ses répercussions sur les prix de l'énergie, Europolasma confirme ses priorités pour 2022. Le Groupe va poursuivre l'intégration de ses nouvelles activités, maintenir sa politique d'investissements ciblés, visant à accroître la productivité et l'efficacité de ses outils industriels en étudiant entre autres la possibilité d'une autonomie énergétique, tout en s'inscrivant dans un schéma strict de rationalisation des coûts et de création de valeur.

Fidèle à son ADN de dépollution, décarbonation et valorisation, le Groupe ambitionne de poursuivre sa croissance en 2022 et d'améliorer son EBITDA, même si la conjoncture actuelle, marquée par la persistance des tensions inflationnistes, ne devrait pas permettre au Groupe d'atteindre son objectif de tendre vers un EBITDA à l'équilibre cette année.

Mise à disposition de la documentation

Le rapport semestriel incluant les états financiers semestriels consolidés et un rapport d'activité afférent à ces états financiers semestriels est consultable et téléchargeable sur le site Internet www.europolasma.com, dans la rubrique « [Information réglementée](#) ».

À propos d'EUROPLASMA

Europolasma est un groupe français expert dans la dépollution, dont le savoir-faire depuis 30 ans s'appuie sur sa technologie propriétaire, la torche à plasma, permettant d'obtenir de très hautes températures. Le métier d'Europolasma consiste à concevoir et développer les nombreuses applications de la torche à plasma, au service de l'homme et de son environnement. Ses solutions innovantes sont destinées au traitement et à la valorisation des déchets dangereux, la production d'énergie verte ainsi qu'à des applications pour les industries soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext Growth (FR0013514114-ALEUP / LEI 969500WYVNHV1ABQ250). Pour plus d'informations : www.europolasma.com.

Avertissement

Le présent communiqué contient des informations et déclarations prospectives relatives à Europolasma et à ses activités. Europolasma estime que ces informations et déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de leur diffusion. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ce communiqué qui sont soumises à des facteurs de risques, dont ceux décrits au chapitre 2 du Rapport Financier Annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 disponible sur le site www.europolasma.com dans la rubrique « information réglementée » ainsi que dans ses rapports de gestion annuels et ses communiqués de presse (documents disponibles sur

le site www.europlasma.com). Le marché Euronext Growth est un système multilatéral de négociation tel que défini à l'article 4, paragraphe 1, point 22), de la directive 2014/65/UE du 15 mai 2014 et enregistré comme un marché de croissance des PME. Les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur Euronext Growth ne sont pas soumises aux mêmes règles que les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Elles sont au contraire soumises à un corps de règles moins étendu et adapté aux petites entreprises de croissance. Le risque lié à un

investissement sur le marché Euronext Growth peut en conséquence être plus élevé que sur un marché réglementé. Les informations et déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Europlasma ou que Europlasma ne considère pas comme significatifs à cette date. Les performances futures d'Europlasma peuvent en conséquence différer sensiblement des informations et déclarations prospectives communiquées et Europlasma ne prend aucun engagement de compléter, mettre à jour ou modifier ces informations et déclarations prospectives en raison d'une information nouvelle, d'un événement futur ou pour toute autre raison. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre ou une sollicitation pour la vente ou l'achat de titres émis par la Société.

Contacts :

Europlasma

Relations actionnaires – contactbourse@europlasma.com

ACTUS finance & communication

Anne-Catherine BONJOUR – Relations Investisseurs

+ 33 (0) 153 673 693 – europlasma@actus.fr

Amaury DUGAST – Relations Presse

+ 33 (0) 153 673 674 – adugast@actus.fr